



Séance du Conseil municipal du mardi 25 mars 2025

Procès-verbal

| | | | |
|-----------------|--|--------------------------|-------------------------|
| Présents | M. Patrick FISCHLER (président) | Exécutif | M. René JEMMELY, maire |
| | Mme Isabelle MERMOUD (vice-présidente) | | M. Éric GARDI, adjoint |
| | M. Blaise BOSSON | | M. Olivier GOY, adjoint |
| | M. Thierry BUBLOZ | | |
| | Mme Françoise CERUTTI | Secrétaire | M. Henri GANGLOFF |
| | Mme Sophie DÖRFLIGER | | |
| | Mme Candice EISSLER-GROS | Procès-verbaliste | M. Romain PAWLAK |
| | M. Jacques HUTIN | | |
| | M. Philippe ISELI | | |
| | M. Daniel MENETREY | | |
| | Mme Ursula ZIELAZEK | | |
| Excusés | Mme Adélaïde CRUCHON | | |
| | Mme Alessia SCHMID | | |

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025
 2. Communications du Bureau du Conseil municipal
 3. Communications de l'Exécutif
 4. Propositions de l'Exécutif
- Délibérations**
- D 02-2025 P : mise en séparatif de la chambre double 272 EU-EP pour un montant de CHF 58'374.-
- D 03-2025 P : reconstruction du collecteur EP route de Grenand pour un montant de CHF 73'000.-
- Résolution**
- R 01-2025 P : nomination du capitaine Yan HOFFMANN à la fonction de commandant ad intérim de la compagnie de sapeurs-pompiers
5. Propositions de motions et de résolutions
 6. Communications des commissions
 7. Communication des dates des prochaines séances des commissions
 8. Questions et divers
-



M. FISCHLER ouvre la séance, à 20h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il félicite les conseillers municipaux sortants réélus, les deux membres de l'Exécutif réélus, ainsi que **M. BOSSON**, élu au Conseil administratif.

Il souligne la bonne participation des électeurs, qui se sont mobilisés à plus de 50%.

Il prie par ailleurs le Conseil de bien vouloir excuser l'absence de **Mmes CRUCHON** et **SCHMID**, ainsi que le retard du secrétaire, qui arrive à 20h16 et s'en excuse.

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025

M. HUTIN demande que les noms du président et de la vice-présidente soient écrits en premier dans la liste des présents en première page du procès-verbal.

Mme MERMOUD souligne une faute dans les noms de **M. JEMMELY** et de **Mme CRUCHON**.

Elle indique en outre que la formulation de la première phrase au point 3.13 n'est pas claire, et qu'il faudrait préciser que la maison de la santé se trouve sur la commune de Dardagny, à La Plaine.

M. FISCHLER demande que le Secrétariat procède à une brève relecture des procès-verbaux pour éviter des petites erreurs.

Sous réserve de ces corrections, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025 est adopté par 8 voix pour et 2 abstentions.

(N.B. Art. 13 du règlement du Conseil municipal : « Le président ne prend part au vote que pour départager en cas d'égalité des voix. Toutefois, il participe aux élections et aux votes des délibérations qui requièrent la majorité qualifiée, ainsi qu'aux votes sur les naturalisations. »)

2. Communications du Bureau du Conseil Municipal

Mme MERMOUD annonce la tenue de la sortie des élus le 5 avril 2025. Les membres du Conseil et de l'Exécutif ont rendez-vous à 7h30 au Centre communal d'Avusy. Ils se rendront d'abord à Romont pour une visite guidée du Musée suisse du vitrail et des arts du verre, puis sur les hauts de Vevey. Enfin, ils iront visiter le musée *Chaplin's World*. Les membres du Conseil remercient les organisateurs de la sortie.



3. Communications de l'Exécutif

3.1 Terrains Portier

M. JEMMELY annonce que les travaux sur les terrains Portier avancent selon le planning. L'emménagement des premiers locataires est toujours prévu pour novembre, puis les autres pour décembre. Les travaux de la place avancent bien également.

3.2 Chalets de week-end

M. JEMMELY procède ensuite à la lecture du courrier électronique du Département du territoire, en réponse aux signalements répétés par la Mairie du fait que certains chalets de week-end sont utilisés pour dormir alors que cela est proscrit. Le Département accuse réception et indique qu'il procédera aux vérifications d'usage et donnera à cette situation la suite qu'il conviendra. **M. JEMMELY** annonce qu'il insistera auprès du Département en envoyant à son tour un courrier électronique.

3.3 Annnonce de décès

M. JEMMELY a le regret d'annoncer au Conseil municipal le décès de la mère et du frère de **Mme CRUCHON**.

3.4 Éclairages du stade

M. GARDI annonce que les éclairages du stade ont été changés la veille et sont opérationnels. Ils comportent plusieurs réglages : 50% d'intensité pour les entraînements (modifiable si besoin à 40% ou 80%), et 100% pour les matchs officiels. La réduction de l'intensité soulagera le voisinage et permettra d'économiser deux tiers de l'énergie utilisée.

3.5 Multiplés chantiers à Pâques

M. GARDI revient ensuite sur les travaux planifiés durant la période pascale. Il indique qu'un tout-ménage sera distribué pour informer les habitants. Il rappelle que, du 18 avril au 2 mai, la douane de Sézegnin sera fermée. Des travaux seront réalisés sur la route de Sézegnin, la route du Creux-du-Loup, la route de Grenand ainsi que sur la place d'Athenaz. Les travaux de la place d'Athenaz devraient être terminés le 30 avril. Durant les travaux, les riverains devront passer par le chantier des terrains Portier, où un chemin d'accès leur sera ouvert. **Mme DÖRFLIGER** demande si une inauguration de la place est prévue. **M. GARDI** lui répond que des discussions au sein de l'Exécutif ont eu lieu et qu'il a été décidé de procéder à une seule inauguration à la fin de l'ensemble des travaux, incluant également ceux des immeubles des terrains Portier, prévus à la fin du mois d'octobre.

M. GARDI signale par ailleurs une complication concernant les travaux sur les conteneurs enterrés vers l'ancien local des pompes. Une solution est actuellement recherchée.



3.6 Suppression du porte-à-porte des déchets

Enfin, **M. GARDI** rappelle que la suppression du porte-à-porte pour les déchets sera effective au 31 mars 2025. L'entreprise Chevalley effectuera une dernière tournée le 4 avril pour procéder au ramassage des conteneurs de collecte individuels. Il indique que la Mairie a reçu quelques réclamations par rapport à la distance de certains conteneurs collectifs et à la multiplication des allées et venues que la suppression du porte-à-porte implique. Il signale qu'à Sézegnin, il n'y a pas d'implantation de point de récupération, car il n'existe pas d'emplacement public au milieu du village. **Mme DÖRFLIGER** demande si les conteneurs derrière la fontaine de Sézegnin sont publics ou réservés au restaurant. **M. GARDI** répond qu'ils sont pour le moment publics, mais qu'ils pourraient être privatisés, car chaque entreprise est amenée à financer le traitement de ses déchets.

3.7 Sortie des aînés

M. GOY annonce la sortie des aînés le 22 mai 2025, dans le canton de Fribourg. Il invite les membres de la commission sociale, scolaire et civisme à annoncer leur participation.

4. Propositions de l'Exécutif

4.1 Délibérations

D 02-2025 P : mise en séparatif de la chambre double 272 EU-EP pour un montant de CHF 58'374.-

D 03-2025 P : reconstruction du collecteur EP route de Grenand pour un montant de CHF 73'000.-

M. FISCHLER indique que les deux délibérations sur lesquelles les membres du Conseil doivent se prononcer portent sur des travaux dont les délibérations les concernant ont déjà été votées en 2024, mais dont une partie n'a pas encore été effectuée. Quelques très petites modifications ont été apportées concernant les prix. Les membres du Conseil ayant déjà voté en 2024 sur l'entrée en matière, il n'y a pas lieu de le refaire. À noter que, sur les cinq délibérations votées en 2024 sur des questions d'assainissement, quatre sont prises en charge par le Fonds intercommunal d'assainissement et seule la délibération concernant la reconstruction du collecteur EP de la route de Grenand est à la charge de la commune.

Les deux délibérations sont votées ensemble, puisqu'il s'agit d'une réouverture du dossier. **M. FISCHLER** constate qu'aucun membre n'a de question par rapport à leur contenu. Les membres du Conseil votent à l'unanimité pour l'acceptation des deux délibérations.



4.2 Résolution

R 01-2025 P : nomination du capitaine Yan HOFFMANN à la fonction de commandant ad intérim de la compagnie de sapeurs-pompiers

M. GARDI souligne la difficulté de former l'état-major des sapeurs-pompiers. Actuellement, quelques membres de l'état-major sont susceptibles de reprendre le commandement à l'avenir, mais il est encore un peu tôt pour eux. Il est donc proposé, d'entente avec la commune de Chancy, que cette dernière propose un commandant pour diriger les deux compagnies des deux communes pendant 5 à 10 ans, puis que la compagnie d'Avusy nomme à son tour un commandant pour les deux compagnies pour les 5 à 10 années suivantes. **M. HUTIN** demande si cela signifie que tous les exercices seront réalisés en commun. **M. GARDI** précise que ce ne sera pas nécessaire, bien que ça soit parfois déjà le cas pour certains exercices. L'objectif est surtout d'unifier le suivi administratif.

Les membres du Conseil votent pour l'acceptation de M. Yan HOFFMANN comme commandant ad intérim à 9 voix pour, 0 abstention et 1 voix contre.

5. Propositions de motions et de résolutions

Néant.

6. Communications des commissions

6.1 Finances

M. BUBLOZ indique que le plan financier concernant les terrains Portier a été discuté la veille en commission, et inclut la valorisation à la fois des bâtiments et des terrains, aux prix actuels. Une réflexion a été menée sur la question des loyers, avec l'aide d'un guide répertoriant le prix annuel moyen des loyers par pièce dans le canton de Genève. Il rappelle que le niveau de fixation des loyers aura une incidence sur le rendement des nouveaux immeubles, qui peut passer de 2% à 4%. **M. JEMMELY** indique que les loyers seront fixés au plus tard au mois de mai-juin, afin que les futurs locataires potentiels puissent s'inscrire auprès de la régie. Il souligne ainsi l'importance de traiter ces questions durant la législature actuelle.

Il précise par ailleurs que des discussions ont lieu sur l'amortissement des terrains Portier dans les comptes de la Commune, mais que les chiffres n'ont pas encore été arrêtés.

En outre, il précise que la mise en place d'un fonds de rénovation n'est pas habituelle dans les communes. **M. JEMMELY** ajoute que la Surveillance des communes déconseille la mise en place d'un tel fonds et propose l'organisation d'une séance d'information pour en expliquer les raisons. Les membres du Conseil s'accordent sur la date du 31 mars à 18h30.



Enfin, **M. BUBLOZ** indique que les questions des parkings ainsi que de la mise en conformité de l'immeuble de l'ancienne poste par rapport aux normes énergétiques ont également été discutées, sans qu'aucune décision n'ait été prise pour le moment.

7. Communication des dates des prochaines séances des commissions

- Commission des finances 6 mai à 18h30
- Commission aménagement et travaux : 7 avril à 18h30
- Commission sociale, scolaire et civisme : 9 avril à 20h00
- Commission environnement : à fixer
- Commission économie et agriculture : à fixer
- Commission ad hoc terrains Portier : à fixer
- Commission ad hoc Sablière du Cannelet SA en suspens

M. FISCHLER demande que la date de la prochaine séance de la commission environnement soit communiquée au Secrétariat une fois fixée.

8. Questions et divers

M. JEMMELY réitère ses félicitations aux élus et leur souhaite le meilleur.

M. GOY indique que La Laiterie tiendra sa 50^e exposition les trois premiers week-ends de mai. À cette occasion sera exposée une œuvre de chacun des habitants ayant déjà exposé dans le lieu.

M. GOY rappelle par ailleurs la tenue le 12 avril de la course du Coteau et constate le faible taux d'inscription parmi les membres du Conseil. Il souligne l'existence d'une catégorie « conseiller » de 4 km.

M. GOY annonce également la tenue d'un atelier alimentation et bien-être le 16 avril, mis sur pied par la commission sociale, scolaire et civisme. Il s'agit d'une conférence suivie d'échanges conviviaux.

M. GOY annonce aussi une sortie « insectes » le 24 mai.

Enfin, **M. GOY** signale que le plan de la commune a été mis à jour, et distribue un exemplaire à chacun des membres du Conseil.

Mme DÖRFLIGER propose l'organisation d'un concours pour trouver un nom aux futurs nouveaux immeubles des terrains Portier. **M. JEMMELY** indique que cela est prévu, mais que la Mairie s'en occupera ultérieurement.



M. FISCHLER rappelle que le prochain Conseil municipal se tiendra un lundi, le 12 mai, à 18h30 et sera consacré aux comptes de la Commune.

**L'ordre du jour étant épuisé et nul autre demandant la parole,
le président du Conseil clôt la séance à 20h45.**

Un conseiller

Le secrétaire

Le président du Conseil